

Paris, le 5 Octobre 1822. 406

Ministère  
de  
l'Intérieur.

1<sup>re</sup> Division  
1<sup>er</sup> Bureau  
Sciences  
&  
Beaux Arts.

Réception de notes  
& de plans sur tous  
monumens cyclopiens  
des environs de Rome.

Monsieur, J'ai reçu avec  
votre lettre du 29. Août dernier, les  
Notes et Dessins recueillis par M<sup>rs</sup>  
Callet & Lafueur, pour répondre aux  
questions de M<sup>r</sup> Petit Hadel,  
sur des Monumens Cyclopiens existant  
dans les environs des Villes d'Ardee  
& d'Alatri.

Cette mission a été remplie avec zèle  
et intelligence par ces jeunes architectes,  
et je vous prie de leur en témoigner ma  
satisfaction.

Je vois les obstacles qui ne leur ont  
pas permis de pénétrer jusques à Alatri,  
mais vous espérez obtenir par quel qu'autre  
moyen les renseignements demandés par  
M<sup>r</sup> Petit Hadel sur le bas relief  
antique qui faisait l'objet de cette dernière  
excursion: Je vous prie de ne pas me  
laisser ignorer les découvertes que vous  
pourrez faire par la suite de ce côté.

Accusez, Monsieur, l'assurance

A M<sup>r</sup> le Directeur de l'Académie  
Royale de France, à Rome.

406bis

De ma considération la plus distinguée  
Le Garde des Sceaux, Ministre  
Secrétaire d'Etat de la Justice, chargé du  
Portefeuille de l'Intérieur

Par ordre de son Excellence  
Le Chef de la 1<sup>re</sup> Division.  
J. Lamoignon